

Bienvenue sur l'autoroute en flux libre entre Paris et la Normandie !

Depuis juin 2024, l'autoroute en flux libre est devenue une réalité sur l'axe Paris-Normandie (A13 - A14). L'autoroute A14, entre La Défense (92) et Orgeval (78), et les nouveaux accès du diffuseur n°18 d'Heudebouville (27) sur l'autoroute A13 ont été les premiers à voir disparaître les barrières de péage au profit d'un dispositif innovant. A compter de décembre 2024, c'est l'ensemble de l'axe Paris-Normandie entre Orgeval et Caen (14) sur l'autoroute A13, qui sera transformé en péage en flux libre. Ce projet d'envergure, porté par Sanef, marque une véritable innovation pour les 210 km de cet axe autoroutier. Il sera possible de voyager entre Paris et Caen sans s'arrêter pour payer !

Une expérience client simplifiée



Les barrières physiques de péage sont remplacées par des portiques équipés de capteurs et de caméras qui photographient les plaques d'immatriculation et détectent les badges de télépéage fixés sur le pare-brise.

Le principal changement concerne l'évolution des modes de paiement du péage. C'est plus de simplicité pour le client qui effectue un seul paiement pour tout le trajet et non plus à chaque barrière de péage.

Plusieurs solutions de paiement sont proposées pour s'adapter aux besoins de chaque client :

- Le badge de télépéage reste l'option la plus simple. Elle est déjà utilisée par plus de 50% des clients. Il suffit de fixer le badge au niveau du pare-brise, et le montant du péage est prélevé automatiquement chaque mois.
- Le site [sanef.com](https://www.sanef.com) permet également de payer en ligne, soit après chaque trajet, dans les 72 heures suivant le passage sous les portiques, soit en créant un compte client pour automatiser les paiements.
- Les clients qui préfèrent payer en espèces ou par carte bancaire peuvent se rendre chez un des buralistes du réseau agréé Nirio, répartis sur tout le territoire, pour régler le montant du péage dans les 72 heures suivant le trajet.

Un dispositif innovant au service de la fluidité de circulation et de l'environnement

Cette transformation de l'autoroute en flux libre permet des trajets plus fluides, plus sûrs et plus simples pour les clients. La suppression des barrières physiques de péages fluidifie la circulation en supprimant les ralentissements aux péages. Grâce à ce nouveau dispositif, la réduction des embouteillages entraîne également une baisse des émissions de CO₂, car les arrêts sont supprimés, diminuant ainsi la consommation de carburant.

De plus, Sanef estime que ces changements permettront de restituer 28 hectares d'espaces à la nature auparavant occupés par les infrastructures de péage.

Les chiffres clés*

Depuis le lancement du péage en flux libre en juin 2024, **200 000 comptes clients** ont été créés sur le site de Sanef, dont **30 000 avec un paiement automatique**.



En près de quatre mois, la mise en place du péage en flux libre a déjà transformé l'expérience des clients sur les autoroutes A14 et A13 :

- **3,7 millions de passages enregistrés** sur la portion de l'axe Paris-Normandie déjà passée en flux libre, dont **95% sur l'autoroute A14**.
- Chaque jour, environ **1300 contacts par courrier et mails** sont pris en charge par le Centre de Relation Client, démontrant l'importance de l'accompagnement dans cette période de transition.

Avec l'autoroute en péage en flux libre, Sanef propose un dispositif plus sécurisé, plus fluide et plus respectueux de l'environnement. Ce projet transforme l'expérience des clients en simplifiant leurs déplacements sur les autoroutes A14 et A13 de l'axe Paris-Normandie.

*entre juin et mi-octobre 2024